

A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Gilly, le 14/08/2024

PV n°03 de la Commission administrative de contrôle des feuilles du 14/08/2024

Présents : MM. Christophe NOTELAERS
Philippe BOLSENS

Mutations administratives accordées : Néant

Matches amicaux/tournois autorisés : Spirou Basket (0284), BGBC Celles (2428), BC Ransart Charleroi (1054), DPK Carnières Morlanwelz (1408), BBC Leuze (1047), JSB Maffle (0069), JSE Enghien (2647), RE Pont-de-Loup (0151), BE Courcelles (1052), GGBC Colfontaine (2653), JS Cuesmes (2533), RBC Montagnard (0967), Olympic MSM (1724), R Blaregnies BC (1106), ABC B Peronnes (1232), Union Basket Lessines Flobecq (1453), BCFO Seneffe (1424), UBC Binche (2535), JS Soignies (0939), CEP Ladies Basketball (1810)

Forfait général : CEP Ladies Basketball B (1810) en U10 Filles en date du 05/08/2024

Secrétariat :

Mr Grégory Périni : Reçu PV n°01 du 25/07/2024

Mr André Hancotte : Reçu PV n°02 du 07/08/2024

Coupe du Hainaut Séniors 1er tour – week-end du 13/08/2023

PC73 : forfait

226001 JS Dottignies – BBC Leuze : 20-00 AP

PC73 : Forfaits administratifs

203001 RBC Marcinelle A – RE Pont-de-Loup A : 00-20

PC16/73 : 3 joueurs sans certificat médical lors de la première rencontre de la saison

207001 BC AMLL A – BC Ecaussinnes A : 20-00

PC16/73 : 1 joueur sans certificat médical lors de la première rencontre de la saison

PC16/73 : coach non affilié

PC33 : Absence licence technique de coach

203001 RBC Marcinelle (0146)

206001 BCFO Seneffe (1424)

206001 RCBE 2000 (1325)

210001 JS Hornu (0461)

Division la plus basse :

213001 JS Péruwelz (1355)

223001 RBC Marcinelle (0146)

227001 JS Péruwelz (1355)

Rappel à tous les clubs :

Il est de la responsabilité du club visité de vérifier que la feuille électronique (de séniors jusqu'à U12 inclus) est bien synchronisée et finalisée et que le résultat est bien transmis sur BigCaptain. Cela doit être fait le jour du match à minuit au plus tard.

Pour les matchs U10 : les résultats doivent être encodés dans BigCaptain et les feuilles scannées renvoyées à feuilles@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Pour les tournois 3&3 U6/U8 : les feuilles scannées doivent être renvoyées à minibasket@baskethainaut.be pour le lundi midi au plus tard.

Rappel des obligations des clubs :

Toute déclaration de forfait général ou de forfait pour un match doit être envoyée à forfait@baskethainaut.be

Modifications calendrier : Toutes les demandes seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur au responsable par e-mail (calendrier@baskethainaut.be)

Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Attention : **Toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard. Passé ce délai, la demande sera refusée.**

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».

Philippe BOLSENS

Christophe NOTELAERS